

Foncier forestier : la boîte à outils pour les collectivités vient de paraître !

Accompagner l'action des collectivités sur le foncier forestier

Le sujet du foncier est abordé par les élus, maires, conseillers municipaux ou communautaires, principalement sous l'aspect du foncier public.

Or, depuis de nombreuses années, des collectivités intègrent avec succès les espaces forestiers dans leurs décisions d'aménagement, de développement et participent à l'essor de la filière forêt-bois.

Aussi, **pour susciter l'implication des collectivités sur le foncier forestier**, les Communes forestières Auvergne-Limousin ont élaboré **une boîte à outils pour les collectivités**, à l'issue de deux années d'un travail considérable et inédit.

Une boîte à outils pratique et concrète

La boîte à outils a été élaborée à partir d'une **opération pilote menée en partenariat avec la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière** (Limousin) et complétée par un recensement d'expériences à l'échelle du Massif central. De nombreux échanges avec les partenaires des territoires et un appui juridique de la Safer Aquitaine ont également contribué à ce travail.

Cette boîte à outils est destinée aux élus et aux techniciens des collectivités locales, afin de leur permettre de mieux comprendre le rôle des collectivités, leurs moyens d'intervention et les dispositifs à utiliser pour atteindre leurs objectifs.

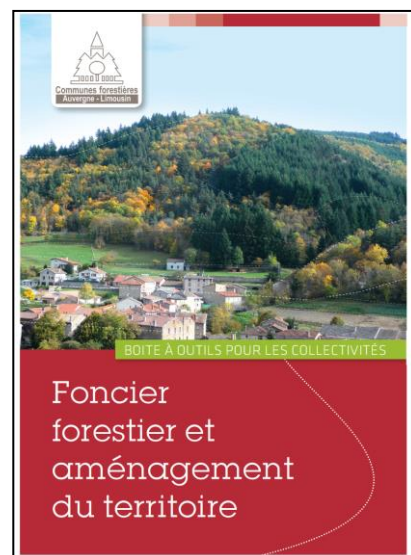
Pour cela, la boîte à outils présente plusieurs entrées, en fonction des objectifs de la collectivité, de ses questionnements ou tout simplement de l'outil sur lequel elle recherche des informations.

Des collectivités engagées dans le développement de leur territoire

Réalisé avec le soutien du FEDER Massif central, du Conseil Régional du Limousin et de l'interprofession France Bois Forêt, la boîte à outils sera valorisée auprès des adhérents des Communes forestières, lors de formations et d'opérations spécifiques à venir sur le foncier.

Connaissance du foncier, planification, documents d'urbanisme, marché du foncier, multifonctionnalité, regroupement et gestion forestière, telles sont les grandes thématiques abordées sur lesquelles les élus trouveront les réponses à leurs questions.

Une version papier est disponible sur demande pour les adhérents des Communes forestières.



Contacts :

Marie Forêt, co-Directrice de l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Limousin
Tél. 04.73.98.70.98. / 06.11.45.20.31. marie.foret@communesforestieres.org

Dominique de La Rochette, déléguée aux relations extérieures à la Fédération nationale des Communes forestières
Tél. 01.45.67.61.20. / 06.43.16.17.41. dominique.delarochette@communesforestieres.org